

NOM de la famille

AU PAIR RECHERCHÉ(E)

A PARTIR DE

POUR

10 A 12 MOIS

3 A 6 MOIS

6 A 10 MOIS

2 A 3 MOI

AVEC PERMIS DE CONDUIRE

OUI

NON

PARLANT ANGLAIS (v. conditions)

OUI

NON

FILLE

GARÇON

INDIFFERENT

VOS COORDONNÉES

RUE

CODE POSTAL

VILLE

PORTABLE 1

MAIL 1

PORTABLE 2

MAIL 2

SKYPE

VOS ENFANTS

	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	HORAIRES D'ÉCOLE
1			
2			
3			
4			

ATTENDEZ-VOUS UN BÉBÉ

SI OUI, POUR QUAND

PARENTS

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

PROFESSION

RELIGION

PRATIQUANT

HORAIRES DÉPART RETOUR MAISON

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

PROFESSION

RELIGION

PRATIQUANT

HORAIRES DÉPART RETOUR MAISON

CHEZ VOUS

LANGUE(S) PARLÉE(S) À LA MAISON

QUELLE(S) LANGUE(S) PARLENT LES PARENTS

LES ENFANTS

AVEZ-VOUS UNE FEMME DE MENAGE
DÉCLARÉE

AUTRES PERSONNEL DE MAISON

EST-CE QUE VOUS FUMEZ

ANIMAUX DOMESTIQUES, SI CHIEN, INDIQUEZ LA RACE

EST-CE QU'UN MEMBRE DE LA FAMILLE SOUFFRE D'UNE MALADIE CHRONIQUE ?

SI OUI, VEUILLEZ PRÉCISEZ

QUELS SONT VOS
CENTRES D'INTÉRÊTS ?

VOTRE LOGEMENT

HABITEZ VOUS EN

APPARTEMENT

MAISON

DESCRIPTIF (NOMBRE DE PIÈCES DONT SALLE DE BAIN)

DESCRIPTION DE LA CHAMBRE DE L'AU PAIR

QUELLE EST LA VILLE LA PLUS PROCHE

A QUELLE DISTANCE

QUEL TRANSPORT POUR S'Y RENDRE

A QUELLE DISTANCE EST UN ARRÊT DES TRANSPORT PUBLIC

AVEZ-VOUS UNE VOITURE POUR L'AU PAIR

COMMENT SE RENDRA-T-ELLE AUX COURS DE FRANÇAIS ?

LES TÂCHES DE L'AU PAIR

DOIT-ELLE CONDUIRE LES ENFANTS EN
VOITURE

COMBIEN D'HEURES DE MENAGE PAR SEMAINE (limité à la chambre des enfants, salon et cuisine)

QUELLES AUTRES TÂCHES

PLANNING 1. PRÉCISEZ À QUEL TYPE DE SEMAINE IL CORRESPOND.....

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7H – 8H							
8H – 9H							
9H – 10H							
10H – 11H							
11H – 12H							
12H – 13H							
13H – 14H							
14H – 15H							
15H – 16H							
16H – 17H							
17H – 18H							
18H – 19H							

TOTAL DES HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE (maximum 30 heures)

COMBIEN DE JOURS DE CONGÉS PAR SEMAINE (minimum 2 jours)

PLANNING 2. PRÉCISEZ À QUEL TYPE DE SEMAINE IL CORRESPOND.....

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7H – 8H							
8H – 9H							
9H – 10H							
10H – 11H							
11H – 12H							
12H – 13H							
13H – 14H							
14H – 15H							
15H – 16H							
16H – 17H							
17H – 18H							
18H – 19H							

TOTAL DES HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE (maximum 30 heures)

COMBIEN DE JOURS DE CONGÉS PAR SEMAINE (minimum 2 jours)

PLANNING 3. PRÉCISEZ À QUEL TYPE DE SEMAINE IL CORRESPOND.....

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7H – 8H							
8H – 9H							
9H – 10H							
10H – 11H							
11H – 12H							
12H – 13H							
13H – 14H							
14H – 15H							
15H – 16H							
16H – 17H							
17H – 18H							
18H – 19H							

TOTAL DES HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE (maximum 30 heures)

COMBIEN DE JOURS DE CONGÉS PAR SEMAINE (minimum 2 jours)

FRAIS D'AGENCE

PLACEMENT D'UNE AU PAIR

- 2 - 3 mois 450€
Encaissé à l'inscription et non remboursables en cas d'annulation
- 4 – 6 mois 600€
400€ encaissé à l'inscription et non remboursables en cas d'annulation et 200€ à l'arrivée de l'au pair
- 6 – 9 mois 900€
500€ encaissés à l'inscription et non remboursables en cas d'annulation et 400€ à l'arrivée de l'au pair
- 10 – 12 mois 1200€
600€ encaissés à l'inscription et non remboursables en cas d'annulation et 600€ à l'arrivée de l'au pair

SUPPLÉMENTS

- POUR UNE AU PAIR QUI PARLE ANGLAIS À LA MAISON 300 €
- AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES 375 €
Nous vous préparons les documents nécessaires pour la demande de visa et pour les déclaration URSSAF et CPAM

SERVICES AU PAIR SANS PLACEMENT : vous avez déjà trouvé votre au pair et voulez bénéficier de nos services

- AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES 450 €
Nous vous préparons les documents nécessaires pour la demande de visa et votre au pair sera mise en relation avec les autres au pair placées dans votre région et pourra bénéficier de nos conseils
- INSCRIPTIONS DE VOTRE AU PAIR DANS NOTRE AGENCE 350 €
Votre au pair sera mise en relation avec les autres au pair placées dans votre région et pourra bénéficier de nos conseils

VOTRE DOSSIER

Pour vous inscrire, veuillez SVP

- 1) Compléter le questionnaire ci-dessus
- 2) Écrire une lettre ou mail de présentation de votre famille, adressé(e) à votre future au pair
- 3) Joindre quelques photos de votre famille et lieu de vie (dont chambre de l'au pair)
- 4) Cocher les frais d'agence correspondants à votre demande
- 5) Joindre TOUS les chèques correspondants à votre demande
(Pour plus de rapidité dans le traitement de votre inscription, il est possible de payer par CB. Veuillez nous contacter par téléphone).
- 6) Signer le contrat

Vous pouvez nous envoyer le dossier complet par mail à info@lesenfantsdabord.fr ou par la poste à

Les Enfants d'Abord
4 avenue Berthelot
69007 Lyon

ou nous l'apporter à l'agence, sur rendez-vous uniquement.

CONTRAT

Le rôle de l'agence Les Enfants d'Abord est limité à la présentation de candidats. La décision de recrutement restant en dernier ressort celle de la famille d'accueil. Au cas où la famille d'accueil viendrait à rompre, pour toutes causes le présent contrat, à en empêcher ou à en retarder l'exécution, ou encore à demander que le recrutement soit suspendu ou arrêté, les frais d'ouverture de dossier perçus par l'agence lui resteraient acquis, sans préjudice de tous droits qu'aurait l'agence de poursuivre le recouvrement des sommes qui lui seraient dues par la famille d'accueil, en fonction du stade d'avancement des prestations. Le versement de la première partie des frais d'agence permet l'accès aux dossiers des candidates. Ce droit reste acquis jusqu'à la réservation d'une candidate et maximum jusqu'à la date d'arrivée de la jeune fille souhaitée, indiquée sur ce formulaire. Ce droit d'accès ne pourra être ni reporté ni prolongé. L'agence ne pourra être tenue responsable de tout manquement aux engagements concernant la durée du contrat, de toute rupture intervenant à la suite d'un conflit, ni de toute omission effectuée par négligence ou propos délibéré par l'une ou l'autre partie (famille d'accueil/candidat au pair). Je m'engage à verser les frais d'agence correspondant à la durée effective du placement, lorsque celle-ci se prolonge au-delà de la durée du placement que j'ai payé. Les conditions de placement expliquées dans "Conditions d'accueil d'une jeune fille au pair de Les Enfants d'Abord" sont les conditions spécifiques à notre agence. Ce sont celles-ci qui seront prises en considération comme base de référence en cas de litige entre la famille d'accueil et la jeune fille au-pair. Les conditions de la DIRECCTE varient d'un département à l'autre et ne correspondent pas toujours exactement à la loi européenne en vigueur qui encadre l'accueil d'une personne au pair. C'est pour cette raison que l'accord de placement joue principalement un rôle administratif pour légaliser la situation de la jeune fille en France et non un rôle de base de référence pour les conditions d'accueil. Je renonce à rechercher la responsabilité de l'agence Les Enfants d'Abord, en cas de dommages de quelque nature que ce soit, volontaires ou involontaires, causés aux biens et aux personnes. Je ferai à cet égard mon affaire personnelle de toute couverture d'assurance qui serait nécessaire. J'ai lu et j'accepte les conditions de l'agence Les Enfants d'Abord spécifiées dans le programme au-pair et ce contrat et je confirme que notre famille correspond au profil d'une famille d'accueil. Nous comprenons que le programme au-pair est un échange culturel et non un contrat de travail et que nous devons traiter la jeune fille comme un membre de la famille et non comme une employée.

Lieu et date

Signature

.....